

Procédure Écart de conduite mineur sur la cour de récréation

Ne nuit pas au bon fonctionnement de la récréation ni à l'apprentissage social des élèves, mais dérange quelques élèves autour de lui ou pourrait avoir des impacts sur la sécurité.

comportement attendu

- Je participe et je respecte les règles du jeu
- J'utilise un langage respectueux
- Je règle les conflits de façon harmonieuse
- Je pose des gestes qui assurent ma sécurité et celle des autres
- J'accepte l'intervention de l'adulte

Pourquoi?

- Pour éviter les accidents et les conflits
- Pour prendre soin de moi et des autres
- Pour avoir du plaisir à jouer avec les autres
- Pour entretenir des relations harmonieuses

Comment?

- Établir les règles du jeu avec les élèves
- Former des équipes équitables
- Expliquer et modeler les comportements attendus sur la cour de récréation
- Pratiquer la résolution de conflit avec les élèves
- Référer les élèves à la procédure des gestion de conflit
- Expliquer aux élèves que tous les adultes sur la cour peuvent intervenir
- Prévoir des activités de renforcement et de reconnaissance

Étapes d'intervention graduées lorsque l'élève pose un geste qui ne respecte pas le comportement attendu

PHASE 1 - ARRÊT D'AGIR : L'élève reçoit un avertissement verbal de la part de l'intervenant. On lui explique le comportement attendu.

Si l'élève collabore = renforcement verbal positif

Si l'élève poursuit son comportement ou ignore l'adulte = phase 2

PHASE 2 - EXPLICATION : On demande à l'élève de reformuler le comportement attendu et de nous expliquer l'importance de ce comportement.

Si l'élève collabore = Renforcement verbal positif

Si l'élève poursuit son comportement ou ignore l'adulte = phase 3

PHASE 3 - COMMUNICATION: l'adulte qui intervient sur la cour explique la situation à l'enseignant(e) titulaire (et/ou) l'éducateur(trice) spécialisé(e).

L'intervention se fait selon la gestion de classe de l'enseignant(e) titulaire.

Ex : message aux parents, fiche de réflexion, geste réparateur, système émulation de classe, etc.

****Pour les enfants du préscolaire, la procédure peut être appliquée à compter de janvier.**

Si le même comportement se répète 3 fois = billet aux parents

Qui compile ces billets?

Ils sont comptabilisés par l'enseignant titulaire

3 billets aux parents =

manquement majeur (étape 3 au verso)

Procédure Écart de conduite majeur sur la cour de récréation

Ce sont des comportements dangereux, illégal, illicite (violence et intimidation), gestes de violence, paroles ou gestes de provocation, vandalisme.

*Un écart mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.

**Violence
répétée= analyse
avec le plan
d'action volet
intimidation-
violence**

Tolérance zéro qui implique un retrait immédiat Étape à suivre

PHASE 1 - Assurer la sécurité des élèves

On indique à l'élève que son comportement n'est pas toléré à l'école et l'élève quitte la zone de récréation avec l'adulte.

Mises en situation

Enseignant(e) titulaire est sur la cour de récréation = c'est lui qui entre à l'intérieur avec son élève.

Éducateur(trice) spécialisé(e) du cycle est sur la cour de récréation et l'enseignant(e) titulaire n'y est pas = TES entre à l'intérieur avec l'élève.

Élève qui refuse de collaborer = un adulte demeure à proximité de l'élève et un autre adulte va chercher l'éducateur(trice) spécialisé(e).

PHASE 2 - Une fois à l'intérieur

Immédiat : l'adulte va chercher l'enseignant(e) titulaire en premier lieu, sinon l'éducateur(trice) spécialisé(e) du cycle.

L'enfant ne retourne pas dans son groupe immédiatement (retour au calme) le billet au parent est acheminée à la maison et un appel à la maison est fait par l'enseignant(e) titulaire.

*Si c'est un(e) suppléant(e) qui est en classe, c'est l'éducateur(trice) spécialisé(e) qui intervient.

PHASE 3 - Interventions

3.1 Conséquences possibles: perte de récréation, suspension interne, retour à la maison.

3.2 Participation à des ateliers en lien avec les comportements attendus sur la cour.

3.3 Récidive: une démarche de recherche de solution sera mise en place pour l'élève avec l'implication des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu.